Sauvons l'élevage!

dieu veaux, vaches, cochons, moutons? En France, entre 2000 et 2010, 36 % des exploitations laitières bovines françaises ont disparu; dans le Massif Central, près de la moitié des producteurs de viande bovine ont plus de 55 ans; les moutonniers se traînent toujours au fond de la hiérarchie des revenus des paysans; la production de porcs dévisse de 3 %...

Compétition, piège à... paysans. Depuis que l'agriculture est poussée dans la dérégulation concurrentielle du marché mondial avec son introduction dans l'OMC, les prix jouent du yo-yo. Sans maîtrise des productions, les crises se succèdent. Pour les éleveurs, c'est encore pire depuis deux ou trois ans avec les sécheresses et la forte augmentation des cours des matières premières (céréales, soja) pour l'alimentation des troupeaux. Leur avenir est illisible, inquiétant; beaucoup abandonnent l'élevage pour les grandes cultures.

Les aides de la Pac, plus ou moins découplées de la production, étaient censées compenser le revenu des producteurs affectés. Raté: les aides mal réparties ne vont pas vraiment à ceux qui en ont besoin. En pleine flambée du prix des

céréales, les aides Pac s'élèvent à 50 euros

un éleveur à dix fois moins (1).

La Confédération paysanne lance l'alerte: il est urgent de sauver l'élevage! Traiter les causes du désarroi, c'est d'abord, bien sûr, sortir l'agriculture de l'OMC, construire et garantir à tous les pays et régions du monde la souveraineté alimentaire, remettre en place en Europe des outils de régulation par des organisations communes de marché. Avec l'objectif d'avoir un revenu par le prix de nos produits, donc par la prise en compte des coûts de production.

Dans l'immédiat, il faut que la Pac en débat pour 2014 à 2020 porte un rééquilibrage des aides entre paysans européens, toutes filières confondues.

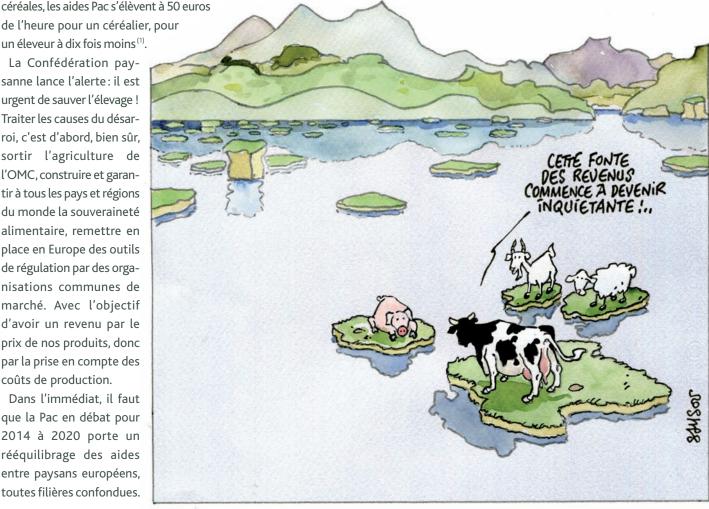
Pour l'élevage, elle doit notamment réorienter les aides par l'instauration d'une prime au maintien des troupeaux ruminants (PMTR), encourageant l'autonomie alimentaire, fondée sur l'emploi et non sur la taille des troupeaux. Par ailleurs, il faut absolument contrer l'agrandissement démesuré des exploitations.

Par des décisions politiques urgentes et courageuses, redonnons espoir au monde de l'élevage! Ce n'est pas d'un choc de compétitivité dont il a besoin; des chocs, il en a eu bien assez ces dernières années. C'est d'un projet fait au contraire de régulation, d'échanges équitables, de solidarité, de lisibilité, de droit au revenu: d'un avenir pour tous les paysans. ■

Gérard Durand.

paysan en Loire-Atlantique, secrétaire national, responsable du pôle « élevage » de la Confédération paysanne

(1) Dans une exploitation uniquement céréalière, il faut 5 à 6 heures de travail par ha, soit 1 400 heures pour 200 hectares. L'exploitant perçoit une aide de 50 à 70 euros par heure de travail (environ 300 euros de DPU par ha) ; dans un système laitier moyen, l'éleveur travaille 3000 heures par an, et perçoit une aide de 5 à 7 euros par heure.



Enjeux Les éleveurs ont besoin de perspectives

La Confédération paysanne veut redonner aux éleveurs des perspectives pour leur assurer un revenu et favoriser l'installation de jeunes, à partir d'élevages à taille humaine.

C'est un enjeu vital pour l'avenir des zones d'élevage et des territoires ruraux.

ous les éleveurs, du porc à la volaille, du lait aux ovins en passant par la viande bovine, sont pénalisés sur leur exploitation par la flambée du prix des matières premières et de l'aliment (céréales, soja). On leur demande une fois de plus de payer la note alors qu'ils n'ont pas eu le temps de se remettre des crises laitières et bovines de 2009, suivies par des sécheresses à répétition. L'élevage est menacé et il est urgent d'agir si on ne veut pas que les éleveurs se tournent vers des productions moins gourmandes en temps de travail et plus favorisées côté prix et aides. La campagne "Sauvons l'élevage" que lance la Confédération paysanne a pour but de faire prendre conscience aux responsables politiques nationaux du déménagement de l'élevage qui est en train de s'opérer sous leurs yeux, mais qu'ils ne voient pas.

Les éleveurs ont besoin de lisibilité, de perspectives. La valeur de leur activité ne doit plus se réduire à une course effrénée à la productivité à travers des fermes toujours plus grandes, ni à un impératif de compétitivité qui vide les territoires, fragilise les plus faibles

Prix des matières premières: les éleveurs ne doivent pas payer la note

La flambée du prix des matières premières (céréales, soja) pénalise les éleveurs, déjà fragilisés par les sécheresses successives et les crises à répétition.

Pour la Confédération paysanne:

- les aides doivent être redistribuées en faveur des éleveurs. Dans l'attente, il faut taxer les céréales à l'exportation au-delà d'un certain seuil, pour freiner l'augmentation des prix et alléger la facture d'achat des aliments du bétail;
- il faut arrêter le soutien aux agrocarburants;
- l'agriculture et l'alimentation ne peuvent être soumises aux seules lois du marché et doivent sortir de l'OMC (organisation mondiale du commerce);
- les aliments de première nécessité comme les céréales ne doivent pas faire l'objet de spéculations, en particulier sur les marchés à terme.

et décourage l'installation des jeunes. C'est pourquoi nous avons besoin d'une politique forte de maintien de l'élevage, parce que cette activité est essentielle au développement des territoires ruraux. Plus que par des primes ou des aides, le revenu des éleveurs doit d'abord être assuré par des prix rémunérateurs, indexés sur les coûts de production réels. Il faut préférer la reconquête des marchés européens à une politique centrée sur l'exportation extracommunautaire. Cela suppose le maintien des outils d'abattage et de transformation, enjeu majeur de l'emploi agroalimentaire de tous les bassins d'élevage.

La prochaine réforme de la Pac doit reconnaître les spécificités de l'élevage et prendre en considération des territoires comme les zones de montagne, les zones défavorisées.

La Confédération paysanne demande:

- une redistribution des aides Pac en faveur des éleveurs à travers les primes au maintien des troupeaux ruminants (PMTR), basées sur l'emploi et non sur la taille des troupeaux;
- un positionnement clair de l'UE en faveur de la souveraineté alimentaire européenne

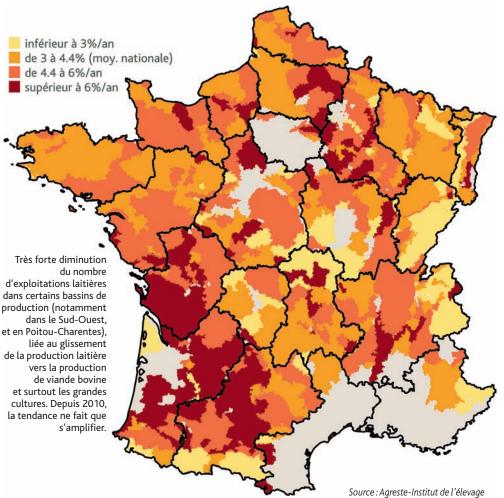
et de l'organisation commune des marchés (OCM): régulation des volumes produits, stockage...

- un soutien spécifique et renforcé pour les zones défavorisées, comme l'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN);
- une réforme profonde des critères et du système de contrôle des élevages dans le cadre de la conditionnalité des aides, avec dans un premier temps un moratoire immédiat sur les contrôles de conditionnalité, notamment pour les élevages de petits ruminants :
- un appui à l'évolution vers des systèmes de production plus autonomes, notamment à travers un « plan protéines » ambitieux à l'échelle européenne, et le soutien aux filières sans OGM.

Fort d'une reconnaissance sociale et environnementale du reste de la société, les éleveurs pourront à nouveau croire en l'avenir de leur métier.

Guy Bessin, paysan dans la Manche

Disparition des exploitations laitières entre 2000-2010



Stop à la concentration des fermes!

Sauver l'élevage, c'est limiter la concentration des exploitations, et maintenir des paysans nombreux sur l'ensemble du territoire.

es cours élevés des matières premières rendent attractive la production de céréales. Dans les zones de polyculture élevage, leur développement se fait au détriment des productions animales. Pour peu que les terres soient labourables, pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple? Les contraintes liées à l'élevage (temps de travail, astreintes, capitalisation) peuvent décourager des jeunes à s'installer dans ces productions. En plaine, il n'est pas rare que des structures importantes arrêtent leur activité d'élevage pour cultiver des céréales, notamment lors du passage du gaec parent-enfant à une exploitation individuelle.

La production laitière reste importante dans le Grand Ouest, mais le nombre de producteurs ne cesse de faiblir: moins 4,4 % par an (voir carte ci-contre). Dans vingt ans, il ne resterait que 20 000 à 40 000 exploitations laitières avec le taux actuel de renouvellement de la population agricole.

La concentration, s'accentuant plus vite en plaine qu'en montagne, s'accompagne d'un changement de mode de production. La moitié des 2 000 plus grandes exploitations laitières sont sans pâturage. Avec la fin des quotas, la production laitière entre en zone de turbulence. Les industriels ne cachent pas leur volonté de concentrer la production

dans les régions où l'outil industriel est déjà présent et où les coûts de collecte sont moins importants du fait de la concentration des fermes.

Les 128 000 détenteurs de vaches allaitantes sont présents sur l'ensemble des zones d'élevage, avec une densité importante dans le Massif Central, le Limousin, la Vendée. Le vieillissement des éleveurs (voir infographie), comme en production laitière et en ovin viande, laisse présager des concentrations d'exploitations, toujours et encore, et une diminution du cheptel.

Le modèle industriel vide les campagnes

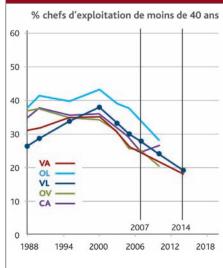
La production laitière ovine, bien organisée autour de trois bassins de production (Roquefort, Corse, et Pays Basque), s'en tire moins mal que la production ovin viande. 80 % de celle-ci se situent en zone difficile. Même si la revalorisation des DPU (droit à paiement unique) herbe redonne de l'oxygène dans le revenu, les indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) des zones dites « simples » pourraient être remises en cause. Ceci serait fatal pour nombre d'élevages.

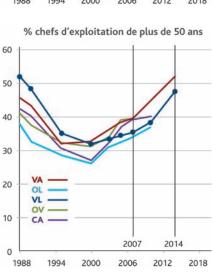
Une production qui s'est beaucoup industrialisée, le porc, connaît aussi une crise, notamment avec la flambée des céréales et des protéines. La production a reculé de 2,7 % en 2012. Beaucoup de producteurs de porcs n'investissent plus: 10 % ne vont pas mettre aux normes leurs bâtiments. Il n'y a quasiment pas d'installation (il faut deux fois plus de capitaux qu'en lait). Par

contre, la concentration continue, notamment en Bretagne. Si 95 % de la production passent par les coopératives, elle n'est pas organisée pour affronter les acteurs de la grande distribution. Les nouvelles normes d'épandage des effluents azotés qui vont s'appliquer pour les vaches laitières, va provoquer une course aux hectares d'épandage et donc une nouvelle inflation du prix des terres. Sauver l'élevage est indispensable pour maintenir des paysans nombreux sur l'ensemble du territoire. Pour la Confédération paysanne, le modèle industriel qu'on veut nous imposer comme inéluctable – exemple du projet de ferme des 1000 vaches dans la Somme – va vider les campagnes autant que la concurrence avec les grandes cultures. ■

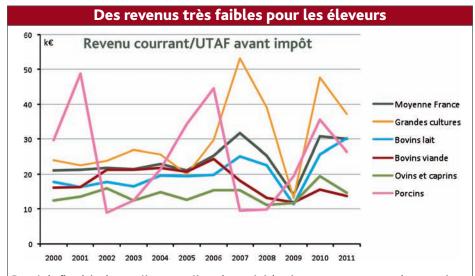
Laurent Leray, paysan dans l'Orne

Vieillissement de la population des éleveurs





Un phénomène généralisé avec des nuances Source : Agreste-Institut de l'élevage



Depuis la flambée des matières premières de cet été, les écarts se sont encore plus creusés en 2012 : le revenu des céréaliers ayant explosé et celui des éleveurs ayant chuté avec des coûts de production en hausse.

Source : GEB/Institut de l'élevage selon Agreste Rica

Bovin « On refuse ce scénario de mort

qu'on nous a programmé »

Cécile Estrabou est productrice de lait dans la vallée du Barétous (Béarn). Elle a vécu la crise en 2009 et a participé à la grève du lait à la même époque.

n 2008, je me suis associée à mon conjoint sur l'exploitation familiale de montagne. Nous avons rapidement investi: mise aux normes, gestion des effluents, bien être animal... Le contexte était relativement serein pour les producteurs avec des prix à la production atteignant 380 euros/tonne, et un prix d'achat des céréales (130 euros/tonne) et des protéines plutôt bas (240 euros/tonne). Cela a généré une surproduction, à laquelle la politique agricole a répondu par un abandon des outils de régulation du prix du lait. L'aubaine a été saisie illico par les industriels pour faire chuter les prix: en avril 2009, le prix de base est tombé à 205 euros/tonne!

Ce fut une catastrophe économique pour les paysans. La Fdsea s'est obstinée à orchestrer des actions de manifestation de mécontentement contre la grande distribution, restées sans effet puisqu'orientées vers les mauvaises cibles.

En septembre 2009, acte de désespoir ultime et non violent, nous avons jeté le lait de nos vaches dans notre fumière pendant 10 longs jours. C'était une façon de prouver aux industriels que sans producteurs et sans bassin local de production, leur activité était précaire. 80 % des laitiers du département ont suivi ce mouvement de révolte sans précédent, qui n'a suscité que du mépris de la part de la Fdsea.

Aujourd'hui, trois ans plus tard, la situation s'est encore dégradée avec l'envolée des cours des céréales. Plus de 80 producteurs de lait des Pyrénées-Atlantiques ont fait des demandes de cessation pour la fin de la campagne 2012, soit 10 % des producteurs, soit 17 millions de litres de lait...

Nous avons le choix entre produire à perte ou arrêter, mais arrêter c'est impossible compte tenu des emprunts engagés lors de l'installation. Et arrêter pour faire quoi?

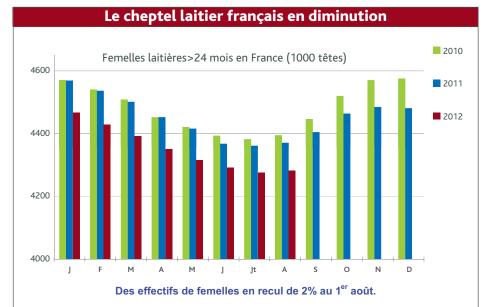
Non, nous n'arrêterons pas. On a la chance de vivre et de travailler sur l'exploitation familiale transmise depuis le XVIII^e siècle. Nous refusons ce scénario de mort qu'on nous a programmé. Nous refusons d'être le maillon faible dans le passage de relais entre les générations passées et à venir à cause d'orientations agricoles dénuées de sens. On veut croire à un métier de paysan viable, générateur d'emploi, avec un maillage dense, fournisseur de produits locaux de qualité.



C'est parce qu'on croit à tout cela que nous venons de lancer sur la ferme une activité de transformation et de vente directe dans le sens de l'agriculture paysanne portée par la Confédération paysanne et ELB (1). C'est aussi parce que je me retrouve dans cette vision de l'agriculture, et parce que les prochaines élections aux chambres d'agriculture sont pour nous, paysans, une occasion de modifier le cap, de dire « stop », que mon nom se retrouve de façon toute naturelle sur la liste des candidats ELB-Confédération paysanne du Béarn.

Cécile Estrabou,

paysanne dans le Béarn, article tiré de Laborari



Le recul des effectifs est parallèle à la diminution du nombre d'exploitations entraînant cette année une baisse de la production laitière en France.

Source : BDNI – Traitement Institut de l'Élevage

(1) Syndicat basque, membre de la Confédération pay-

Revendications

- Maîtriser et répartir la production laitière au niveau européen.
- Revaloriser et sécuriser le prix du lait avec une prise en compte des coûts de production dans la fixation du prix.
- En cas de contractualisation, la Confédération paysanne demande des contrats type définissant un volume et un prix minimum, sous l'arbitrage des pouvoirs publics; ces contrats doivent apporter aux producteurs une garantie de collecte sur la durée du contrat, et sécuriser leur revenu, en prenant en compte les coûts de production; il faut une seule OP (organisation de producteurs) par bassin et non par entreprise pour maintenir le pouvoir de négociation et la capacité de défense collective des producteurs.

2013/12

-2%

-2%

5%

-2%

-1%

« Pas d'avenir sans la garantie de prix rémunérateurs »

Chute de la production et de la consommation de viande bovine

2011/10

3%

3%

-8%

9%

-1%

Les importations augmentent, alors que diminuent la production et la consommation: pro-

2011

1651

1597

366

311

1652

0%

Bilan d'approvisionnement du marché français en 1000 téc

2012

1584

1545

370

300

1615

2%

2012/11

-4%

-3%

1%

-4%

-2%

2013

1560

1510

390

295

1605

3%

Source : GEB, Institut de l'élevage

Il y a 12 ans, Sébastien Gardette s'est associé avec ses parents, éleveurs de vaches allaitantes, de porcs et de volailles, à Neuville (Puy-de-Dôme). Aujourd'hui, avec deux associés et un salarié, il élève et engraisse 80 vaches limousines, 300 places de porcs charcutiers, et a un poulailler de 300 m² (poulets label). Une ferme-auberge créée à son installation permet d'écouler une partie de la production. Tous les bovins sont commercialisés à la coopérative.

Bovins finis

Abattages

Importations

Exportations

Déficit Pd/Cs

Consommation

la différence de la plupart des éleveurs de sa région, Sébastien et ses associés ont fait le choix d'avoir moins de vaches mais d'engraisser tous les animaux, plutôt que d'envoyer les broutards en Italie. « C'est une façon d'être moins tributaire des marchés européens, voire mondiaux, et donc de pérenniser la filière française, en créant de la valeur ajoutée et en maintenant de l'emploi dans les abattoirs et les structures de transformation », explique Sébastien, président de la Confédération paysanne départementale.

Mais la création de valeur ajoutée est plus théorique que réelle puisque « une bonne génisse aujourd'hui (4 euros/kg carcasse) est au même prix qu'il y a 20 ans (26 francs/kg)! Sans les primes, nous ne pourrions tirer de revenus de notre élevage bovin (1). Ces subsides viennent compenser la baisse des cours. Ce serait tellement plus sain d'avoir des prix

	élevés et moins de soutien », souligne l'éle-
	veur, très inquiet par la disparition crois-
	sante des élevages dans cette partie du Mas-
	sif Central où la forêt gagne progressivement
	du terrain. La flambée des prix des matières
	premières de cet été a déclenché aussi plu-
	sieurs reconversions d'activité en céréales.
	« Ceci ne sera
•	And the second s

gressivement s'organise notre dépendance...

pas sans conséquence pour l'organisation de notre travail, en particulier au niveau de l'achat de matériel en commun. Et surtout, nous allons nous sentir de plus en plus isolés... », déplore Sébastien pour qui c'est essentiel de ne pas travailler seul, de s'impliquer dans des démarches collectives.

Comment créer une dynamique qui permette à des jeunes de s'installer, quand on sait qu'au départ il faut investir entre 100 000 et 150 000 euros pour monter son troupeau, que les coûts de production couvrent à peine les prix, et qu'il faut travailler sans relâche?

« Il est urgent que le gouvernement redonne espoir aux éleveurs du Massif Central, en reconnaissant leur rôle dans l'économie du territoire et sa préservation. Les perspectives d'avenir passent par la garantie d'un certain revenu et donc de prix rémunérateurs indexés sur les coûts de production réels », revendique le jeune éleveur de 34 ans, qui travaille 70 heures par semaine, dont une cinquantaine consacrée aux bovins.

« Pour l'instant, c'est la passion des animaux et de la nature qui me font tenir! », confie Sébastien.

Cécile Koehler



Lorsque Sébastien s'est installé, le gaec est passé d'une production dépendante des achats extérieurs à un système plus autonome, basé sur l'herbe et le maïs (100 hectares d'herbe, 25 de céréales et 10 de maïs ensilage), lui permettant d'être autosuffisant pour l'alimentation des animaux.

« Des aides justes, pas juste des aides! »

La prochaine réforme de la Pac doit reconnaître les spécificités de l'élevage. La Confédération paysanne propose l'instauration de primes au maintien du troupeau ruminant LE FROMAGE À CEUX (PMTR), basées sur l'emploi et non sur la taille des troupeaux. C'est parce que le seul critère de la taille des troupeaux était retenu pour bénéficier de la prime jeunes bovins que la Confédération paysanne a combattu cette aide: seuls les éleveurs abattant plus de 50 animaux auraient pu en bénéficier. La Conf' demande que cette aide soit attribuée à tous les éleveurs engraissant des jeunes bovins sans conditions d'adhésion à une organisation de producteurs (OP), ni contractualisation. Et d'autre part que cette aide soit attribuée à partir du premier bovin, et en la plafonnant.



(1) 70 % du revenu global est constitué par l'élevage bovin-viande, soit environ 20 000 euros par associé.

Revendications

- Rééquilibrer les aides en faveur des éleveurs. Les soutiens financiers doivent être orientés vers le développement de l'autonomie alimentaire des élevages.
- Définir un système de fixation de prix sur des périodes longues, pour plus de visibilité économique, en prenant en compte les coûts de production.
- Limiter les importations et reconquérir les marchés européens.
- Définir une politique publique en faveur des abattoirs de proximité.

Caprin Exemple d'une petite ferme dynamique

En 2007, Cécile Luttensclager a mis entre parenthèses son activité vétérinaire en clientèle pour devenir paysanne. Avec son mari, elle s'est installée sur une ferme de 36 hectares, à Orgeix (Ariège), et élève des chèvres pour son plus grand bonheur.



S'agissant d'une reconversion volontaire et réfléchie, nous sommes heureux de nous occuper d'un troupeau d'une soixantaine de chèvres laitières en transformation fromagère. Loin d'être monotone, l'activité d'élevage est éclectique, elle évolue au fil des saisons et il y a toujours des voies à explorer, des progrès à faire. Par exemple, nous essayons de maîtriser toute la filière de la naissance du chevreau, de la chèvre de réforme, en passant par le petit-lait. Nous partons du constat que puisque des intermédiaires valorisent ces sous-produits fromagers, nous devons être capables de le faire nous-mêmes. Nous nous situons en zone de montagne dans les Pyrénées. Et si ce site touristique de traditionnellement dédiée à l'élevage allaitant est favorable à la vente directe de nos fromages, nous sommes assez éloignés des zones d'approvisionnement et d'échanges agricoles (matériel d'élevage, céréales, carburant...). Notre structure est trop petite pour intéresser les mastodontes que sont devenues les coopératives agricoles. Également bien trop petite et atypique pour être crédible aux yeux des banquiers. L'accès au crédit est délicat pour notre ferme car paradoxalement, même si nous vivons bien de notre activité, nous sommes suspects de nous être installés sans DJA et de toucher peu d'aides Pac pour notre région (environ 10000 € annuels). Peu nous importe, nous ne sommes pas accros aux technologies ultramodernes et aux machines surdimensionnées!

Quelle désolation de voir qu'à chaque velléité de développement, de reprise en main de segments de notre travail, des lobbies, des coopératives agricoles, des groupes

Revendications

Les exploitations caprines de Poitou-Charentes et Pays de la Loire, premier bassin pour la produc-tion de lait de chèvre en Europe, sont actuellement en situation difficile sous l'effet de la baisse du prix du lait (baisse du prix de base de 39 euros/1000 litres sur 2010-2011), et de l'augmentation des coûts de production (80 à 100 euros/1000 litres de 2010 à 2012). Des mesures d'aide d'urgence sont nécessaires pour maintenir cette activité qui représente un enjeu économique très fort sur ces territoires.

Revendications au niveau national:

- Maîtriser la production et contrôler les importations.
- Revaloriser le prix du lait de chèvre suivant les indices des coûts de production.
- Soutenir les projets d'installation sur l'ensemble du territoire national pour enrayer la concentration sur un nombre réduit de bassins de production.
- Défendre les démarches de qualité ancrées à leur terroir.
- Privilégier l'autonomie alimentaire, à base de fourrages et pâturage.
- S'opposer à l'obligation de certification des mâles reproducteurs pour les ruminants, basée sur des schémas de sélection inadaptés aux producteurs fermiers qui, par ailleurs, réduira la biodiversité.

agro-alimentaires et des réglementations pointilleuses ont confisqué morceau par morceau les compétences et le libre arbitre de l'éleveur. Heureusement, il y a pléthore d'exemples de petites fermes discrètes, dynamiques et innovantes qui vivent bien de leur production car les paysans qui y travaillent font un métier entier, rare et passionnant. »

Cécile Luttensclager

Ovin « Tant que nous conservons notre autonomie de réflexion, j'ai espoir dans ce métier! »

Se battant pour les idées de la Conf'avant même la naissance du syndicat, Philippe Revel, éleveur en ovin viande et ovin lait à Saint-Hilaire Foissac, est bien mobilisé aujourd'hui par les élections aux chambres d'agriculture. Il sera tête de liste pour la Corrèze. n Corrèze, 25 % des paysans ont disparu en dix ans. Lorsque Philippe Revel s'est installé en 1982, 180 000 brebis étaient recensées dans le département; aujourd'hui, elles ne sont plus que 36 000... Ce sombre constat n'entame en rien la combativité de cet ex-parisien, diplômé en génie mécanique, qui pratique depuis trente ans le métier d'éleveur.

En ce moment, Philippe fulmine contre les règles de conditionnalité qui soumet le versement de certaines aides communautaires au respect d'exigences de base comme les ratios de productivité, le bouclage électronique, les déclarations de mouvements: « Au nom de la traçabilité, pour se prémunir soidisant des crises sanitaires, on instaure des critères d'élimination des paysans. »



Philippe Revel et son fils, Rémi, qui a remplacé son oncle dans le gaec en janvier dernier.

Ce printemps, lors de l'agnelage qui a lieu à l'extérieur, 50 agneaux de la ferme ont disparu sans laisser de trace, probablement « kidnappés » par des prédateurs (renards, chiens). Conséquence: le troupeau ovin viande de Philippe, en dessous du ratio de productivité (1), n'était plus éligible aux aides. En sachant que la prime s'élève à 24 euros par brebis, la perte de revenu (2) est considérable pour un troupeau de 200 bêtes. Après une longue bataille administrative, Philippe a pu récupérer le montant de ses aides. « Toutes ces nouvelles règles ne correspondent pas du tout à la réalité des élevages, l'éleveur ne peut assumer une telle paperasse. Les sources d'erreur sont inévitables », souligne Philippe.

Autre sujet qui le met en colère: la mise aux normes de l'atelier de transformation fromagère exigeant des investissements démesurés pour une petite ferme comme la sienne: « Là encore, on nous impose ce type d'aménagement soi-disant pour des raisons de qualité sanitaire. Ce serait beaucoup plus pertinent d'avoir des contrôles sur les produits finis. Les investissements doivent être proportionnés aux volumes produits. ».

En élevage, un moindre pépin peut coûter très cher, voire mettre en péril la ferme. Philippe a en mémoire l'épidémie de tremblante qui a atteint son troupeau en 2005. Il a dû abattre un tiers de ses ovins viande. Aujourd'hui, il le regrette amèrement: « Certes, au niveau économique je m'y suis retrouvé, mais j'ai perdu toute la sélection génétique qu'au fil des années j'avais créée. Du coup, mon troupeau n'est plus adapté

au milieu et j'en paye les conséquences aujourd'hui. J'aurais dû résister à l'abattage. »

Dans cette région de montagne, loin des lieux de consommation, l'isolement est fortement ressenti et a des conséquences sur la conduite de l'élevage. Le groupement de producteurs Limovin continuera-t-il à ramasser ses agneaux? La cuma maintiendra-telle son nombre d'adhérents? 240 km aller et retour pour assurer la permanence dans le magasin de Limoges une fois par semaine, ça prend du temps et ça coûte...

La ferme, avec ses 70 hectares n'est pas autonome au niveau céréales et protéines. Cet été, avec la flambée des cours des matières premières, les coûts de production se sont envolés, tout juste compensés par des prix à la production plus élevés depuis deux ans.

« Malgrétout, grâce à la vente directe nous valorisons bien notre production (3) et avons un revenu net relativement stable (1 200 euros par associé). Mon métier, ou plutôt mon mode de vie, doit donner envie puisque mon fils de 25 ans s'est installé sur la ferme en janvier dernier. Tant que nous conservons notre autonomie de réflexion et de décision, j'ai espoir en ce métier! », s'exclame le futur tête de liste aux élections chambre d'agriculture. ■

Cécile Koehler

(1) En 2012, il est à 0,7 (chaque brebis doit donner au moins 0,7 agneau), en 2013 il sera à 0,8.
(2) Les primes représentent 30 % du chiffre d'affaires.
(3) Vente au magasin de producteurs : 7 euros/kg carcasse, soit un euro de plus qu'à la coopérative.

Revendications

Ovin lait

- Limiter la taille des ateliers et préserver les traditions et les savoir-faire ancestraux.
- Maîtriser la production en prenant en compte le nombre d'actifs dans la répartition. Au préalable, il est nécessaire de contenir et de contrôler les importations de lait.
- Mettre en place une interprofession avec une représentation de tous les acteurs élus démocratiquement pour assurer l'avenir de nombreux bergers et de tous les autres emplois concernés par la production du lait de brebis.

Ovin viande

- Arrêter les importations à des prix de dumping.
- Favoriser la répartition et la maîtrise de la production et des moyens de production.
- Relocaliser la production dans les bassins herbagers par l'accès à des abattoirs de proximité et le respect de toutes les pratiques d'élevage.
- Mettre en place une aide bonifiée (PMTR) jusqu'à 300 brebis, et dégressive de 50 % jusqu'à 500 brebis.
- Supprimer les règles d'attribution des primes: seuil de 50 animaux, obligation de contractualisation...
- Supprimer les règles actuelles de conditionnalité et mettre en place un moratoire sur les contrôles, le temps de la réforme des critères: identification électronique, déclarations de mouvements, ratios de productivité, contractualisation...
- Clarifier la certification des ruminants mâles à la reproduction.
- Assurer une régulation forte, sous contrôle de l'État, de la population de loups en situation de prédation.

La ferme de La Bourgeade

- 70 ha en GFA familial.
- 200 à 250 brebis à viande (agnelles comprises) de race limousine.
- Depuis 1987, lors de l'entrée du frère dans le gaec, diversification en brebis laitières : 150 à 200 lacaune.
- Commercialisation dans un groupement de producteur, Limovin.
- Création en 1990 avec 4 collègues voisins d'un Gie pour vendre des fromages chèvres et brebis sur toute la France.
- Commercialisation depuis 2004 au magasin de producteurs, *Saveurs fermières*, à Limoges, aussi bien le lait que la viande. En plein développement.

Indice des prix d'achats des moyens de production Indice des prix d'achats des moyens de prix d'achats des moyens de prix d'achats d'achats d'achats d'achats

En sept ans, les coûts de production dans les exploitations de viande ovine ont augmenté de 35 %.

Source: Institut de l'élevage

Porcs et volailles

« Le lien au sol, une question de survie »

À Mesquer (Loire-Atlantique), Pierre Brosseau est naisseur-engraisseur de porcs (70 truies engraissées de façon conventionnelle). Commercialisation à la coopérative Terrena, et depuis sept ans vente en directe de 10 % de la production.

En 1984, je me suis installé en créant une activité de naisseurengraisseur: 35 truies élevées en hors-sol (9 hectares). Aujourd'hui, j'ai 23 hectares d'herbe et de céréales, ce qui me permet d'être autonome pour 25 % de la production en aliments. Pour maîtriser leur composition, je les fabrique en totalité. Le lien au sol des élevages de porcs est une question de survie, notamment pour réduire le coût de production, mais aussi pour disposer d'un vrai plan d'épandage.

À part deux accalmies en 2001 et 2006, la filière est dans une crise permanente depuis 12 ans. Les prix à la production ne cessent de se dégrader, entraînant des problèmes de trésorerie. En 2001 et 2002, ayant perdu 20 % de ma production suite à des problèmes sanitaires, ma trésorerie s'est fortement dégradée. Depuis, je traîne ce boulet, n'arrivant pas à reconstituer de réserve. Notre revenu ne dépasse pas le smic.

À force de cessations d'activité, et donc de diminution de la production, les cours se redressent depuis six mois. Certes ma trésorerie va sans doute s'améliorer, mais j'ai aussi de moins en moins de collègues! Les outils de productions se concentrent de plus en plus. À mon installation, j'avais le choix entre quatre groupements de producteurs sur le département, aujourd'hui, il n'y en a qu'un. Les éleveurs deviennent de moins en moins libres de leurs choix, subissant une forte pression du lobby porcin, noyauté par la Fnsea (coopérative, comités régionaux, interprofession...). Par exemple, lors de la mise en place du numéro vert (1) pour les éleveurs en difficulté, très peu ont appelé: ils avaient reçu la consigne de régler leur problème entre eux, au sein même du groupement.

Le plan stratégique pour sauver la filière lancé par le gouvernement n'a rien de nouveau, c'est plus un constat. Lors de la table ronde du 30 octobre, à aucun moment les participants n'ont évoqué un projet de réforme de l'organisation commune de marché ayant pour objectif de maîtriser les volumes de production en fonction des besoins européens.

J'ai 56 ans et me pose la question de la transmission de la ferme. Les bâtiments sont à rénover avec les nouvelles mises aux normes, et la surface cultivée n'est pas assez grande pour permettre l'autonomie alimentaire du cheptel. Cela compromet l'installation d'un jeune à mon départ. À moins de trouver une association avec d'autres fermes voisines? J'ai bien quelques idées et j'en ai parlé autour de moi. J'espère y parvenir: éleveur de porcs, notamment naisseur et engraisseur, c'est un beau métier! » ■

Propos recueillis par Cécile Koehler

(1) Ouvert par Solidarité Paysans et la Confédération paysanne en 2010.





Une campagne pour sauver l'élevage



La campagne « Sauvons l'élevage» a son site internet. Vous v retrouverez notamment :

- Toutes les informations pour comprendre la crise structurelle que traverse actuellement le monde de l'éle-
- Un appel à signature en ligne, permettant de soutenir la campagne afin que celle-ci soit entendue auprès des pouvoirs publics.

• Toutes les informations sur les 2 grands rassemblements de la campagne prévus début janvier: Le 4 janvier 2013 à Nantes et le 5 Janvier 2013 à Tulle.

www.sauvonslelevage.fr

Revendications

Les volailles, comme les porcs, sont des granivores et sont considérées comme des sous-produits des céréales.

Porc

- Mettre en place une OCM (Organisation commune des marchés) pour maîtriser les volumes en fonction de la demande et sécuriser le revenu des producteurs.
- Rééquilibrer les soutiens aux éleveurs par rapport aux céréaliers.
- Prendre en compte les questions environnementales et du bien-être animal, avec des aides ciblées vers les petits et moyens producteurs. Ces réglementations ne doivent pas servir de prétexte à la restructuration!
- Mettre en place une interprofession pluraliste et transparente, intégrant les pouvoirs publics, avec un vrai rôle de régulation de la production.
- Soutenir l'installation en polyculture-élevage et sur des ateliers à taille humaine.
- Ni OGM, ni farines animales.

Volailles

- Garantir un revenu minimum dans le cadre des contrats en intégration.
- Rééquilibrer les soutiens aux éleveurs par rapport aux céréaliers.
- Renouveler les rapports entre éleveurs et entreprises par une nouvelle loi sur l'inté-
- Mettre en place une interprofession pluraliste et transparente, intégrant les pouvoirs publics.
- · Soutenir l'installation en aviculture.
- Encourager les productions fermières et adapter les normes aux petits abattoirs
- Instaurer un véritable plan protéines afin de supprimer les OGM dans l'alimentation animale.